



R A P P O R T A N N U E L

L'Association pour
l'exportation
du livre canadien



Mot du président

La culture est devenue un des principaux enjeux économiques du nouveau millénaire et tous les grands acteurs économiques y sont associés. Parmi les industries culturelles canadiennes, l'édition est le secteur le plus actif sur la scène internationale et donc, celui qui exporte le plus. Bien que les dépenses relatives aux activités sur les marchés internationaux augmentent sans cesse, les éditeurs canadiens continuent à intensifier leur présence à l'étranger. En fait, la reconnaissance internationale dont jouissent les éditeurs et les titres canadiens ainsi que la croissance remarquable des ventes à l'exportation de l'industrie constituent sans doute le succès du domaine de l'exportation le moins bien connu au Canada.

L'industrie canadienne de l'édition et les partenaires de l'Association pour l'exportation du livre canadien reconnaissent unanimement que l'AELC a largement contribué au succès des éditeurs canadiens en renforçant la présence de ces mêmes éditeurs et de leurs titres sur la scène mondiale. L'AELC a joué un rôle très actif en fournissant des renseignements sur les marchés ainsi qu'une aide financière, promotionnelle et logistique en vue de soutenir les initiatives d'exportation des éditeurs canadiens. Elle a évalué ses programmes et services et jouit aujourd'hui de l'appui massif de l'industrie qu'elle sert.

Il me semble cependant que l'AELC et les éditeurs canadiens se trouvent à un carrefour et qu'ils doivent continuer à travailler ensemble pour mieux définir les outils qui les aideront à évoluer au rythme des marchés internationaux. L'AELC doit maintenant mettre au point de nouveaux services pour les éditeurs canadiens, afin de permettre au plus grand nombre possible de prospérer sur la scène internationale malgré la concurrence croissante.

À cette fin, l'AELC a consulté ses partenaires en vue de préparer un plan d'affaires triennal qui définit les besoins et les priorités de l'industrie et qui propose de nouveaux programmes et activités à l'appui des activités de commercialisation internationale des éditeurs canadiens. Nous espérons être en mesure, dès l'exercice financier 2002-2003, de mettre à exécution ce plan d'affaires qui exigera un partenariat encore plus solide entre l'AELC et le gouvernement du Canada.

Grâce à ce partenariat, l'AELC et le gouvernement du Canada seront mieux à même d'aider les éditeurs canadiens à positionner leurs entreprises sur les marchés étrangers de manière concertée, rentable et assidue.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement inébranlable et leur contribution inestimable. J'exprime également ma gratitude à nos partenaires des ministères du Patrimoine canadien et des Affaires étrangères et du Commerce international pour leur fidèle soutien.

Enfin, je remercie la directrice générale et le personnel du secrétariat dont le dévouement et l'expertise contribuent grandement au succès de l'AELC et de l'industrie.



Daniel Desjardins
Président du conseil d'administration



Daniel Desjardins

L'industrie canadienne de l'édition et les partenaires de l'Association pour l'exportation du livre canadien reconnaissent unanimement que l'AELC a largement contribué au succès des éditeurs canadiens en renforçant la présence de ces mêmes éditeurs et de leurs titres sur la scène mondiale.

L'AELC a évalué ses programmes et services et jouit aujourd'hui de l'appui massif de l'industrie qu'elle sert.

L'AELC a consulté ses partenaires en vue de préparer un plan d'affaires triennal qui définit les besoins et les priorités de l'industrie et qui propose de nouveaux programmes et activités à l'appui des activités de commercialisation internationale des éditeurs canadiens.

Comité des programmes



Hervé Foulon

Les résultats des ventes à l'exportation des bénéficiaires indiquent que le Programme d'aide à l'exportation et le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger demeurent très efficaces.

Les éditeurs qui ont inscrit des titres aux catalogues de l'AELC sont très satisfaits, considérant les catalogues comme des outils précieux pour tout éditeur cherchant à joindre les acheteurs étrangers.

Travaillant dans le cadre du mandat fondamental de l'AELC — favoriser et faciliter la croissance continue des ventes à l'exportation des éditeurs canadiens — le Comité des programmes a poursuivi ses efforts sur plusieurs fronts au cours de l'année.

Le Comité a d'abord poursuivi son analyse des programmes de financement actuels de l'AELC. Les résultats des ventes à l'exportation des bénéficiaires indiquent que le Programme d'aide à l'exportation et le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger demeurent très efficaces. Les besoins des éditeurs continuent d'évoluer et le Comité a recommandé des mesures afin d'améliorer le PACDÉ de manière à donner plus de flexibilité aux éditeurs dans le choix des événements internationaux auxquels ils participent. Le conseil d'administration de l'AELC a en outre déterminé qu'en 2002-2003, BookExpo America, la Foire du livre de Londres et le Salon du livre de Paris feraient partie des volets A ou B, ce qui signifie qu'un éditeur pour rait recevoir du financement pour ces événements sans nécessairement y être un exposant. Cette modification a été apportée à titre d'essai et sera réexaminée par le conseil d'administration en 2003-2004.

Le Comité a également joué un rôle très actif dans l'élaboration du rôle plus vaste de l'AELC. Les rapports sur les marchés jugés prioritaires par le conseil d'administration ont été compilés et mis à la disposition des éditeurs. L'AELC a également organisé des activités de perfectionnement professionnel par le biais d'ateliers et de son programme de mentorat. Les commentaires des éditeurs prouvent que ces ateliers ont été bien accueillis et qu'ils répondaient à un besoin. Les éditeurs participants ont également aidé le Comité des programmes à déterminer les prochains sujets des activités de recherche et de perfectionnement parrainées par l'AELC.

Un autre objectif important pour l'AELC au cours de l'année qui vient de s'écouler a été d'améliorer la visibilité des éditeurs canadiens et de leurs titres sur la scène internationale. Le Comité des programmes a recommandé le réaménagement du site Web de l'AELC ainsi que l'adoption de nouvelles mesures pour rehausser l'efficacité de ses catalogues visant les droits et les études canadiennes. Les éditeurs canadiens qui ont inscrit des titres aux catalogues de l'AELC sont très satisfaits, considérant les catalogues comme des outils précieux pour tout éditeur cherchant à joindre les acheteurs étrangers.

Le Comité a aussi veillé à ce que l'AELC continue à faciliter la tâche des éditeurs canadiens qui participent aux foires internationales du livre. Ce faisant, le Comité a évalué comme par le passé l'impact du stand collectif du Canada à ces foires aussi bien que sa rentabilité.

Enfin, en préparant le plan triennal de l'AELC, le Comité des programmes a joué un rôle crucial dans la définition des orientations futures de l'Association et dans l'élaboration de nouveaux programmes qui répondront aux besoins et priorités des petits exportateurs ou des exportateurs émergents comme des éditeurs chevronnés. Nous espérons que l'AELC sera en mesure d'offrir de nouveaux programmes et de faire d'autres contributions à valeur ajoutée à l'industrie dès l'année 2002-2003.

En terminant, j'aimerais remercier mes collègues du Comité des programmes, Linda Cameron, Allan Clarke et Bob Tyrrell. Mes remerciements vont aussi à Suzanne Bossé et au personnel de l'AELC sans qui les diverses études pour l'élaboration de nouveaux programmes et initiatives n'auraient pas été possibles.

Hervé Foulon

Président du Comité des programmes

Comité des finances

En 2001–2002, l'Association pour l'exportation du livre canadien a élargi ses activités en réorientant ses ressources afin d'améliorer les activités de perfectionnement professionnel et les renseignements sur les marchés offerts à l'industrie. Le rapport du vérificateur reflète ce nouveau centre d'intérêt. Il montre également que l'AELC a rempli son mandat en obtenant davantage de fonds des ministères fédéraux autres que le ministère du Patrimoine canadien ainsi que des éditeurs canadiens bénéficiant des services et initiatives de l'AELC.

J'aimerais souligner certains points mentionnés dans le rapport du vérificateur :

- La contribution versée à l'AELC par le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) est demeurée stable à 3,5 millions de dollars et n'a pas augmenté depuis 1997.
- L'AELC a enregistré un déficit de 55 820 \$ en raison des demandes plus nombreuses présentées aux programmes de l'AELC, dont un montant de 27 783 \$ au titre des contributions du Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger consenties aux éditeurs admissibles pour l'année 2000–2001 que l'AELC a dû reporter à l'exercice 2001–2002.
- L'AELC a versé aux éditeurs admissibles une grande partie des fonds accordés par le ministère du Patrimoine canadien à titre d'aide directe (plus de 86 pour cent de la contribution de 3,5 millions de dollars consentie par le PADIÉ par le biais du PAE et du PACDÉ).
- Les dépenses de fonctionnement de l'AELC représentent seulement 11 pour cent de la contribution du PADIÉ (et 10 pour cent de l'ensemble des revenus de l'AELC).

Ces chiffres, ainsi que le résultat de deux vérifications externes de l'AELC (une menée par l'Agence canadienne de développement international, l'autre par le MPC) démontrent que l'Association a rempli son mandat de manière efficace et responsable.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, les éditeurs canadiens ont bénéficié des fonds supplémentaires accordés à l'AELC par les ministères suivants :

- Le Programme de développement des marchés d'exportation (géré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international) a versé 74 871 \$ afin de permettre à l'AELC d'améliorer les renseignements sur les marchés et les activités de perfectionnement professionnel.
- Le MAÉCI a contribué 20 000 \$ répartis sur deux ans pour trois expositions itinérantes ainsi que 15 570 \$ pour la diffusion internationale de l'édition 2002 du catalogue Livres sur le Canada.
- Le MPC a versé 19 525 \$ répartis sur deux ans pour les expositions itinérantes de l'industrie ainsi que 7 000 \$ en indemnités de déplacement aux éditeurs qui ont participé aux ateliers de l'AELC.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du Comité des finances, Trudy L. Rising, Michael Brock et Daniel Desjardins. J'aimerais également souligner le travail exceptionnel du personnel de l'AELC qui, sous la direction de Suzanne Bossé, a administré avec beaucoup de soin et de façon extrêmement responsable les nombreux programmes de l'Association.



Barbara Howson

L'AELC a élargi ses activités en réorientant ses ressources afin d'améliorer les renseignements sur les marchés et les activités de perfectionnement professionnel offerts à l'industrie.

Les éditeurs canadiens ont bénéficié des fonds supplémentaires accordés à l'AELC par les ministères du Patrimoine canadien et des Affaires étrangères et du Commerce international.

Barbara Howson
Présidente du Comité des finances

Rapport de la directrice générale



Suzanne Bossé

L'AELC a déployé énormément d'efforts pour que les éditeurs canadiens aient accès à plus de ressources financières et à des services à valeur ajoutée et pour faire efficacement la concurrence sur les marchés internationaux.

L'AELC a continué à faire en sorte que ses programmes de financement demeurent flexibles et répondent aux besoins sans cesse changeants et aux stratégies des éditeurs canadiens.

Plusieurs nouvelles initiatives et d'importantes réalisations à l'appui des activités d'exportation des éditeurs canadiens ont marqué l'année 2001-2002 à l'Association pour l'exportation du livre canadien. L'AELC a déployé énormément d'efforts pour que les éditeurs canadiens aient accès à plus de ressources financières et à des services à valeur ajoutée et pour les aider à positionner stratégiquement leur entreprise et à soutenir efficacement la concurrence sur les marchés internationaux.

L'AELC a d'abord réorienté ses ressources, ce qui lui a permis d'améliorer les renseignements sur les marchés et les activités de perfectionnement professionnel offertes à l'industrie. En plus de ce nouveau centre d'intérêt, l'AELC a continué à travailler activement à :

- renforcer l'accès des éditeurs canadiens aux marchés étrangers ainsi que leur présence sur ces marchés;
- améliorer la visibilité des éditeurs canadiens et de leurs titres sur la scène mondiale; et
- fournir un soutien logistique et une aide financière à l'appui des stratégies de commercialisation internationale des éditeurs canadiens.

PROGRAMMES À L'INTENTION DES EXPORTATEURS DE LIVRES CANADIENS

En plus de concentrer sur l'amélioration des renseignements sur les marchés et des activités de perfectionnement professionnel, l'AELC a continué à fournir une aide financière directe aux éditeurs admissibles en administrant, au nom du ministère du Patrimoine canadien (MPC), le volet Aide à la commercialisation internationale du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ). L'AELC a continué à faire en sorte que ses programmes de financement demeurent flexibles et répondent aux besoins sans cesse changeants et aux stratégies des éditeurs canadiens.

LE PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION

L'AELC a versé un montant total de 2 500 000 \$ à 126 éditeurs et à deux associations professionnelles nationales (l'Association nationale des éditeurs de livres et l'Association of Canadian Publishers) admissibles au programme. La contribution maximale accordée en vertu de ce programme s'est élevée à 45 500 \$.

LE PROGRAMME D'AIDE À LA COMMERCIALISATION DES DROITS À L'ÉTRANGER

En tout, l'AELC a remis 532 546 \$ à 160 éditeurs admissibles, pour leur participation aux foires internationales du livre. Les éditeurs canadiens ont continué à participer aux grandes foires professionnelles (Bologne, BookExpo America, Francfort, Guadalajara et Londres); en fait, 57 pour cent des contributions accordées dans le cadre du PACDÉ l'ont été aux éditeurs admissibles participant à ces cinq foires. L'année qui se termine a également vu un nombre croissant d'éditeurs participer à des foires spécialisées aux États-Unis et en Europe, par exemple au Marché de la Poésie et au congrès annuel de l'American Philosophical Association. Plus de 43 pour cent des contributions du PACDÉ ont été accordées aux éditeurs participant à ces foires. (En 2000-2001, ce chiffre était de 41 pour cent.)

En plus de ces deux programmes réguliers, l'AELC a également accordé une aide financière aux éditeurs qui ont participé à ses ateliers sur le marché américain présentés à Vancouver et à Toronto. Une contribution spéciale du MPC a rendu possible cette aide financière.

MEILLEUR ACCÈS AUX MARCHÉS ÉTRANGERS

L'AELC a coordonné la présence des éditeurs canadiens à six grandes foires internationales du livre : la Foire du livre jeunesse de Bologne, BookExpo America, la Foire du livre de Francfort, la Foire internationale du livre de Guadalajara, la Foire du livre de Londres et le Salon du livre de Paris. Si l'AELC avait déjà coordonné le stand collectif du Canada aux cinq premières foires, il s'agissait de sa première participation au Salon du livre de Paris. En tout, 16 éditeurs ont exposé au stand, y compris huit membres du Regroupement des éditeurs canadiens-français. Coordonné

en collaboration avec le Centre culturel canadien de Paris, le stand collectif offrait un espace exposition et une section rendez-vous d'affaires. Pour cette première participation, l'AELC voulait explorer le potentiel du Salon relativement à la vente de droits et la négociation d'accords de distribution.

L'AELC a réussi encore une fois à aider de nouveaux éditeurs à faire leurs premiers pas sur les marchés étrangers et à donner un soutien logistique efficace et rentable aux éditeurs exposant au stand collectif du Canada et à leur propre stand. L'Association a en outre apporté un soutien au chapitre de la promotion à tous les éditeurs participant à ces foires, que ce soit au stand collectif du Canada, au stand du Québec ou au stand de leur distributeur étranger, avant, durant et après chaque foire. Et, comme toujours, l'AELC a compilé des listes d'occasions d'affaires qu'elle a diffusées auprès de l'industrie par le biais de son bulletin d'information, après les foires.

MEILLEURE VISIBILITÉ SUR LA SCÈNE MONDIALE

L'AELC a consacré beaucoup d'efforts à l'élaboration de ressources visant à promouvoir les titres des éditeurs canadiens sur la scène internationale. Les éditeurs ont continué à nous donner des commentaires positifs sur l'efficacité des catalogues comme moyen de joindre les acheteurs potentiels. L'AELC a également bonifié ses partenariats avec divers services du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, avec la Direction Développement du commerce et de l'investissement du ministère du Patrimoine canadien ainsi qu'avec les ambassades et consulats canadiens.

L'AELC a poursuivi le réaménagement de son site Web afin de mieux promouvoir les titres canadiens auprès des éditeurs, agents et autres acheteurs étrangers potentiels. Le nouveau site, plus convivial, facilitera aux professionnels étrangers l'accès à l'information sur l'industrie en leur permettant de faire une recherche selon l'éditeur, le titre, l'auteur, etc. Le site réaménagé s'adressera également aux éditeurs canadiens et fournira des renseignements sur les programmes et services de l'AELC, de l'information récente tels que les rapports sur les marchés, les occasions d'affaires, les ressources dans le domaine de l'exportation, les comptes rendus de foires, etc. L'AELC lancera son nouveau site Web en décembre 2002.

La coordination de trois expositions itinérantes destinées aux ambassades et consulats canadiens est une autre nouvelle initiative cette année. Trois expositions ont été réunies pour cette initiative menée en partenariat avec le MAÉCI et le MPC-PADIÉ : une exposition d'ouvrages d'intérêt général comprenant plus de 200 titres; une exposition de livres jeunesse présentant plus de 100 titres et une exposition de livres de langue française mettant en vedette 70 titres. Plus de cent éditeurs canadiens ont participé à cette initiative et la valeur au détail des livres donnés s'élève à 30 000 \$. Pour accompagner chaque exposition, nous avons préparé un catalogue attrayant comprenant de l'information sur chaque titre, les coordonnées des éditeurs participants et des détails sur la manière de passer une commande. En plus d'être présentées à l'occasion de diverses manifestations aux États-Unis, en France et dans d'autres pays de l'Europe occidentale, les expositions ont circulé entre autres dans les pays baltes, au Moyen-Orient, en Corée et en Argentine. Déjà, des éditeurs canadiens ont indiqué que les visiteurs, les agents et les éditeurs qui ont vu leurs livres lors de certaines de ces manifestations ont communiqué avec eux pour discuter affaires.

L'AELC a enregistré une participation accrue des éditeurs canadiens à son catalogue Livres sur le Canada 2002 ainsi qu'aux deux numéros du catalogue Droits du Canada. L'AELC a continué à veiller à ce que ses listes d'envoi soient bien ciblées. Par exemple, elle a ajouté à la liste d'envoi du catalogue Droits du Canada les noms d'environ 175 éditeurs étrangers ayant reçu une subvention à la traduction internationale du Conseil des arts du Canada. Les visiteurs au stand du Canada ont apprécié les répertoires des exposants canadiens publiés aux fins de distribution à l'occasion des foires internationales du livre. Comme par le passé, les catalogues et répertoires ont été affichés sur le site Web de l'AELC.

La coordination de trois expositions itinérantes destinées aux ambassades et consulats canadiens est une autre nouvelle initiative cette année. Déjà, des éditeurs canadiens ont indiqué que les visiteurs, les agents et les éditeurs qui ont vu leurs livres ont communiqué avec eux pour discuter affaires.



Les fonds accordés par le MAÉCI par le biais du Programme de développement des marchés d'exportation ont permis à l'AELC de charger des experts de préparer des rapports sur les marchés à l'intention des éditeurs canadiens.



Dans le cadre de ses efforts visant à bâtir et à consolider son réseau de partenaires potentiels, l'AELC a continué à publier et à diffuser Info-Livres Canada, un bulletin électronique destiné exclusivement aux ambassades et consulats canadiens. Ce bulletin s'est avéré un excellent outil de promotion des expositions itinérantes. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la réaction des ambassades et consulats canadiens a été très positive; depuis la parution du premier numéro, le nombre de demandes, de questions et de contacts ne cesse de croître.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MARCHÉ ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Comme nous l'avons déjà dit, un des principaux points d'intérêt cette année a été l'amélioration des renseignements sur le marché et des activités de perfectionnement professionnel offertes à l'industrie. Les fonds accordés par le MAÉCI par le biais du Programme de développement des marchés d'exportation ont permis à l'AELC de charger des experts de préparer des rapports sur les marchés à l'intention des éditeurs canadiens. L'AELC a publié cinq rapports sur le marché américain, plus précisément sur les ventes et la distribution, les bibliothèques américaines, le marché des librairies, les grossistes ainsi que les magasins à grande surface et les acheteurs non traditionnels. Deux autres rapports sur la vente des livres de langue française sur le marché français ont également été préparés à l'intention de l'industrie; ces rapports traitaient de la distribution et des représentants d'une part et de la coédition et de l'adaptation d'autre part.

Dans le cadre de l'exploration des marchés émergents, l'AELC a commandé un rapport sur les possibilités de vente du livre canadien au Mexique. À la suite des recommandations de la consultante, l'AELC a élaboré une série d'initiatives visant les acheteurs mexicains. Ces initiatives seront mises en œuvre en 2002–2003.

L'AELC a poursuivi ses efforts en vue de faire connaître aux institutions financières internationales l'expertise des éditeurs canadiens en matière d'édition et d'éducation. L'Association a présenté un mémoire sur les nouvelles approches du programme canadien d'aide internationale à la ministre de la Coopération internationale. Le mémoire, qui met en relief le rôle que peut jouer l'industrie canadienne du livre à titre de partenaire du développement durable dans les domaines de l'éducation et de l'édition, proposait un plan en cinq points destiné à renforcer la capacité des pays en développement en matière d'édition. L'AELC a chargé deux consultants connaissant bien le milieu de l'édition, de proposer diverses initiatives mettant en lumière l'appui que pourrait offrir le Canada dans le secteur de l'éducation, particulièrement en ce qui a trait aux manuels et aux ressources pour la lecture et d'évaluer le coût de ces initiatives. Dans leur rapport, les consultants ont aussi brièvement décrit les divers mécanismes de prestation de services accessibles aux Canadiens désirant participer à des projets de développement en éducation ainsi que les principales agences participantes. Le Bulletin de l'AELC a fait état de ces occasions d'affaires.

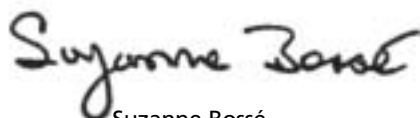
En complément de la recherche et de la publication des rapports de marchés, l'AELC a offert des activités de perfectionnement professionnel aux éditeurs canadiens. En plus de fournir une aide aux éditeurs canadiens qui participent pour la première fois à une foire internationale de droits par l'intermédiaire de son programme de mentorat, l'AELC a présenté des ateliers sur le marché américain à Vancouver et à Toronto. En tout, 131 délégués représentant quelque 90 entreprises ont participé aux ateliers. Les éditeurs présents ont reçu un exemplaire du rapport déjà mentionné sur les ventes et les options de distribution qui s'offrent aux éditeurs canadiens aux États-Unis. Les commentaires des participants ont été très élogieux et ont permis à l'AELC d'identifier des thèmes précis pour la recherche et les ateliers à venir.

UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS EXTRAORDINAIRES

Au cours de l'année, l'AELC a travaillé plus particulièrement à sensibiliser le MPC et le MAÉCI aux priorités et besoins des éditeurs canadiens en matière d'exportation. Ces efforts constants ont produit des résultats positifs pour l'AELC et pour les éditeurs qu'elle sert et ont mené à l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles initiatives en faveur de l'industrie.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la confiance, le soutien et le dévouement inépuisables des membres du Conseil d'administration de l'AELC. J'aimerais également souligner le rôle crucial du ministère du Patrimoine canadien et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qui ont permis à l'AELC de fournir un soutien et des services à valeur ajoutée aux éditeurs canadiens. Je remercie également les éditeurs et leurs associations professionnelles pour leur précieuse contribution et leur constante collaboration grâce auxquelles l'AELC a pu identifier les questions et les besoins, les priorités et les marchés émergents, les occasions d'affaires et les obstacles à surmonter.

Pour terminer, j'aimerais remercier le personnel de l'AELC pour son enthousiasme, son engagement et son efficacité. Il est très satisfaisant de travailler avec des collègues si bien disposés et toujours prêts à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives et des programmes qui soutiennent les efforts des éditeurs en vue d'élargir leur présence sur la scène internationale.



Suzanne Bossé
Directrice générale



Le personnel de l'Association : (de g. à d.)
Nicolas Levesque, Catherine Montgomery,
Vladimir Nguyen, Suzanne Bossé,
Bill Polymenakos, Sheila Cormier



*A*u cours de l'année, l'AELC a travaillé à sensibiliser le MPC et le MAÉCI aux priorités et besoins des éditeurs canadiens en matière d'exportation. Ces efforts constants ont produit des résultats positifs et ont mené à l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles initiatives en faveur de l'industrie.

Rapport du vérificateur

LOGAN KATZ

Chartered Accountants

3 - 30 Concourse Gate Nepean, Ontario Canada K2E 7V7

Aux administrateurs (trices) de l'Association pour l'exportation du livre canadien

Nous avons vérifié le bilan de l'Association pour l'exportation du livre canadien (l'"Association") au 31 mars 2002 ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de l'évolution des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

L'Association comptabilise l'acquisition d'immobilisations directement à la dépense. Les principes comptables généralement reconnus au Canada exigent que les immobilisations soient comptabilisées à titre d'actif au bilan et amorties sur leur durée estimative de vie utile. Si l'Association avait comptabilisé les immobilisations tel qu'exigé, le bilan, l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution de l'actif net en seraient affectés. Nous n'avons pas quantifié l'effet de cette dérogation aux principes comptables généralement reconnus compte tenu que la direction ne souhaite pas modifier sa politique comptable eu égard aux immobilisations, tel que présenté à la note 1.

A notre avis, à l'exception des effets relatifs à la comptabilisation des immobilisations tel que présenté dans le paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Association au 31 mars 2002 ainsi que les résultats de son exploitation, et l'évolution de son actif net ainsi que de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Logan Katz

Chartered Accountants

Ottawa, Ontario

Le 30 avril 2002

ÉTATS FINANCIERS 2001-2002

BILAN

AU 31 MARS 2002

ACTIF	2002	2001
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 022 059 \$	1 059 172 \$
Débiteurs	59 442	12 722
Subventions gouvernementales à recevoir	122 356	68 520
Taxe sur les produits et services à recevoir	6 333	8 332
Dépenses payées d'avance (note 4)	83 075	43 285
	1 293 241 \$	1 192 031 \$
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais cours	942 291 \$	807 060 \$
Revenus perçus d'avance (note 4)	103 061	81 262
	1 045 352	888 322
ACTIF NET		
Non affecté	-	-
Affecté à l'interne à des fins de prévoyance	247 889	303 709
	247 889	303 709
	1 293 241 \$	1 192 031 \$

Dépendance économique (note 1)

Engagements (note 6)

Voir les notes complémentaires aux états financiers

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Daniel Desjardins,
Administrateur



Barbara Howson,
Administratrice

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001
REVENUS		
MPC (note 3)	3 508 905 \$	3 532 000 \$
Éditeurs		
• Foires	181 032	171 807
• Publications	67 741	63 682
• Ateliers	8836	—
MAECI	24 350	20 000
PDME	74 871	39 291
Intérêts	20 547	34 963
Autres	20 087	20 157
	3 508 905 \$	3 532 000 \$
DÉPENSES		
Dépenses en capital		
Mobilier et équipements (note 1)	10 251	733
Dépenses d'exploitation		
Loyer (note 6)	39 167	36 605
Conseil d'administration et rapport annuel	37 956	45 227
Déplacements	5 516	1 651
Frais de bureau et généraux	48 222	46 891
Honoraires professionnels et salaires	268 380	224 088
Taxe sur les produits et services	11 471	6 157
	410 712	360 619
Programmes		
Aide à l'exportation (PAE) (note 2)	2 473 956	2 523 077
Aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDE)		
• Contributions aux éditeurs	532 546	518 802
• Stand du Canada	229 351	258 620
Subventions de déplacements pour perfectionnement professionnel	7 008	—
Publications et abonnements	111 590	108 124
Développement des marchés internationaux		
Perfectionnement professionnel et ateliers	25 949	7 630
Recherche et développement des marchés	113 498	59 409
	3 493 898	3 475 662
TOTAL DES DÉPENSES	3 914 861	3 837 015
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(8 492)	44 885
Autres éléments		
Partenariat international en édition (note 8)	(19 545)	—
Versements PACDE supplémentaires pour des programmes 2000-2001	(27 783)	—
EXCÉDENT NET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(55 820) \$	44 885 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
Solde au début de l'exercice	\$ —	\$ —
Excédant des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(55,820)	44,885
Affectation de (à) l'actif net affecté à l'interne à des fins de prévoyance (Note 5)	55,820	(44,885)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ —	\$ —
ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE À DES FINS DE PRÉVOYANCE		
Solde au début de l'exercice	\$ 303,709	\$ 258,824
Affectation de (à) l'actif net non affecté (Note 5)	(55,820)	44,885
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 247,889	\$ 303,709

Voir les notes complémentaires aux états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	\$ (55,820)	\$ 44,885
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas de liquidités		
Débiteurs	(46,720)	750
Subventions gouvernementales à recevoir	(53,836)	(10,520)
Taxe sur les produits et services à recevoir	1,999	(2,403)
Dépenses payées d'avance	(39,790)	13,189
Créditeurs et frais courus	135,231	(50,036)
Revenus perçus d'avance	21,799	5,030
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(37,137)	895
Encaisse au début de l'exercice	1,059,172	1,058,277
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 1,022,035	\$ 1,059,172

Voir les notes complémentaires aux états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

NATURE ET BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association pour l'exportation du livre canadien (l'«Association») a été constituée en société en vertu de la loi sur les corporations canadiennes le 15 novembre 1972, à titre de société sans but lucratif et sans capital-action, dans le but d'assister les éditeurs canadiens à développer des marchés étrangers et de promouvoir leurs ventes à l'exportation. Elle est financée principalement par le Ministère du Patrimoine canadien (MPC), des contributions ponctuelles du Ministère des affaires étrangères et du commerce international et par les recettes qu'elle reçoit des éditeurs participant à ses activités et projets. La contribution de l'Association en faveur de l'industrie est fondée principalement sur deux programmes: le Programme d'aide à l'exportation (PAE) et le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDE). Les autres activités

de l'Association comprennent la coordination du stand collectif du Canada aux foires internationales du livre de même que les publications, les ateliers et les études de marché.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Dépendance économique

L'Association dépend considérablement du financement du MPC. Le MPC pourrait aussi bien retirer son appui financier que le renouveler. À moins que d'autres sources de financement ne soient trouvées, le MPC, en retirant son appui financier, entraînerait la disparition de l'Association dans sa forme actuelle. La convention actuelle arrive à échéance au 31 mars 2002. Le MPC a indiqué qu'il entend renouveler la convention pour l'exercice financier de 2003 à des termes semblables à ceux des exercices antérieurs.

Immobilisations

L'Association comptabilise l'acquisition d'immobilisations dans les dépenses de l'exercice en cours.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, exige que l'Association fasse des prévisions et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif présentés au 31 mars 2002 ainsi que les revenus et dépenses pour le même exercice. Les résultats réels pourront s'avérer être différents de ces prévisions.

Constataion des revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les subventions gouvernementales à recevoir, la taxe sur les produits et services à recevoir, les créditeurs et frais courus et les revenus perçus d'avance. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur marchande puisque ces items sont réglés à court terme. La direction estime que l'Association n'est pas exposée à des risques importants d'intérêts ou de crédit.

2. MONTANTS RÉCUPÉRÉS DU PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION

L'aide financière accordée aux éditeurs canadiens est distribuée selon le principe du partage des coûts. Les éditeurs se voient accordés des montants variables d'aide jusqu'à une somme maximale de 45 500 \$. Une avance initiale est payée et une portion est retenue sous réserve de la soumission d'un rapport final. Dès l'approbation du rapport final, l'ensemble ou une partie de la somme retenue est payée ou, si les dépenses du projet final sont inférieures à l'avance payée, la différence doit être remboursée à l'Association. Les montants récupérés du Programme d'aide à l'exportation comprennent des remboursements et des versements réduits des sommes retenues. Le montant récupéré du Programme d'aide à l'exportation s'élève à 22 382 \$ (2001 – 78 038 \$).

3. CONVENTION

En vertu des conditions de la Convention établie entre le MPC et l'Association, cette dernière doit rembourser au Ministre suite à la demande du Ministre, tout excédent du financement reçu sur la valeur des activités menées par l'Association, après avoir rempli les exigences de cette entente.

4. REVENUS PERÇUS D'AVANCE ET DÉPENSES PAYÉES D'AVANCE

Ces montants représentent des sommes reçues ou versées avant la clôture de l'exercice pour des programmes de l'exercice 2002-2003.

5. AFFECTATION

Le Conseil a approuvé une affectation de 55 820 \$ de l'actif net affecté à l'interne à des fins de prévoyance à l'actif net non affecté afin de pourvoir aux besoins de l'Association, tels qu'ils surviennent.

6. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée dans des contrats de location-exploitation pour ses espaces de bureau et de l'équipement. Les versements exigibles au cours des exercices ultérieurs jusqu'à leur échéance sont les suivants:

	Espaces de bureau	Équipement
2003	35 500	6 760
2004	35 500	6 760
2005	-	6 197

7. SOLDES COMPARATIFS

Certains soldes comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

8. VÉRIFICATION DU PARTENARIAT INTERNATIONAL EN ÉDITION

Au cours de l'exercice 2001-2002, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a imposé une vérification financière pour la deuxième phase du Programme de partenariat international en édition (PIE) de l'Association pour la période du 1er septembre 1996 au 1er avril 1998. Suite à cette vérification, l'Association a été tenue de rembourser un montant de 9 545 \$ à l'ACDI pour un manque de corroboration pour des réclamations, de même que 5 000 \$ à chacun de deux éditeurs qui ont transmis des documents à la fin de l'exercice financier courant.

Conseil d'administration

2001-2002

Président	Daniel Desjardins, Président, Ulysses
Vice-président	Luc Roberge, Président-directeur général, Québec Amérique
Présidente du comité des candidatures	Vicki Bennett, Directrice, Presses de l'Université d'Ottawa
Secrétaire-trésorière	Barbara Howson, Vice-présidente, droits et licences, Stoddart Publishing
Administrateurs	Michael Brock, Directeur général, Direction générale des relations culturelles internationales, Affaires étrangères et Commerce international Linda Cameron, Directrice, University of Alberta Press Allan Clarke, Directeur général, Politiques et programmes d'édition, Patrimoine Canadien Hervé Foulon, President and General Manager, Hurtubise HMH Linda Laporte, Directrice de l'édition, Jeux de mots Trudy L. Rising, Présidente et éditrice, Trifolium Books Robert Tyrrell, Président et éditeur, Orca Book Publishers Margie Wolfe, Présidente et éditrice, Second Story Press

Secrétariat

Directrice générale	Suzanne Bossé
Agente à la commercialisation internationale	Catherine Montgomery
Agent des programmes internationaux	Wladimir Nguyen
Agent des publications	Nicolas Levesque
Chef de bureau et de la comptabilité	Bill Polymenakos
Adjointe administrative	Sheila Cormier



L'Association pour l'exportation
du livre canadien

1, rue Nicholas

Bureau 504

Ottawa (Ontario)

K1N 7B7

Tél. : (613) 562-2324

Télec. : (613) 562-2329

Courriel : aecb@aecb.org

Site Web : <http://aecb.org>